

DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE

COMMUNE DE PIGNA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS (N°24)

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 SEPTEMBRE 2023

Afférents au conseil municipal	7
En exercice	7
Qui ont pris part à la délibération	7
Date de convocation	11 septembre 2023
Date d'affichage	11 septembre 2023

Le **15 septembre 2023 à 10h**, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Jérôme Casalonga, Maire.

**Etaient présents** : Bellagamba Anna Livia, Benigni Marie-jeanne, Martelli Joséphine, Quilichini Hervé,

**Etaient absents** : Tomasi Joseph (pouvoir à Benigni Marie-jeanne), Volpei Isabelle (pouvoir à Bellagamba Anna Livia)

Bellagamba Anna Livia a été désignée secrétaire de séance

**Objet : Création d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR)- Proposition de périmètre**

Le Maire Explique,  
que différentes réunions organisées par le groupement piloté par l'Unité Départementale de l'architecture et du patrimoine de la Corse-du-Sud, mandaté dans le cadre de la réalisation de l'étude préalable à la création d'un Site Patrimonial Remarquable dans la Commune de PIGNA, composé des services de la DRAC, et de Mme l'Architecte des Bâtiments de France, se sont déroulées afin de définir un périmètre pour présentation du dossier en Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNPA).

Cette étude vise à justifier l'intérêt historique, architectural et paysager du territoire concerné afin de juger l'opportunité de créer un SPR

**RAPPELLE** que la Commune est dotée d'un site inscrit au titre des monuments historiques

**PRECISE** que pour définir le périmètre, des secteurs et sous-secteurs cohérents dotés de valeurs patrimoniales remarquables ont été analysés. La synthèse du périmètre semble présenter les caractéristiques patrimoniales qui attestent de la pertinence d'élaborer un projet de préservation, de sauvegarde et de mise ne valeur au sein d'un espace protégé pour ces secteurs.

**AJOUTE** que le SPR vient se substituer aux périmètres des 500 mètres actuellement existant sur le territoire de PIGNA. Ce dernier disparaîtra après validation et approbation du nouveau dispositif.

Ce projet de création de SPR vise donc à doter le village de Pigna, d'un outil de gestion urbaine accompagné d'un règlement d'urbanisme adapté à ses problématiques patrimoniales, architecturales, urbaines et paysagères.

**DEMANDE** au Conseil municipal de se prononcer sur le périmètre SPR suivant le plan annexé à la présente délibération

**Le Conseil Municipal :**

**OUI** le rapport de Monsieur le Maire ;

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

*Après en avoir délibéré*

**Décide**

**Article premier :**

- **D'APPROUVER** l'étude définissant le périmètre de délimitation d'un futur Site Patrimonial Remarquable

**Article second :**

- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tout document afférent à la présente affaire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Jérôme Casalonga, Maire



# Le Site Patrimonial Remarquable de Pigna

Le périmètre proposé comprend l'ensemble du village, ainsi qu'une partie de sa périphérie agricole.

Le caractère étendu du périmètre tient compte du fait que cette petite commune ne bénéficie que d'une carte communale et qu'il serait peu envisageable de voir ce document de planification évoluer vers un Plan Local d'Urbanisme en raison de la faible démographie de Pigna. Aussi la délimitation d'un périmètre élargi offrira la possibilité de mieux conduire les conditions de préservation et de mise en valeur du patrimoine villageois et rural (clos et terrasses jardinées, pailliers et pressoirs, aires de battage...etc) dans un contexte de projet particulièrement dynamique sur la commune.

Une grande partie de la commune est actuellement gérée à la fois par le site inscrit (ensemble de la commune), un monument historique situé sur la commune (A Vaccaghja) et deux monuments historiques situés sur la commune voisine (Corbara) dont les périmètres débordent sur la commune de Pigna, à l'Est. Plusieurs projets de réappropriation du patrimoine rural (éco-Musée, vergers anciens, sentier du patrimoine...) ont été inclus dans le périmètre du SPR.

La délimitation du périmètre général tient compte d'éléments structurants comme :

- la route départementale «route du village» qui dessine une grande partie de la limite du SPR au Sud,
- les chemins ruraux et la limite communale mitoyenne avec les communes de Corbara et Aregnu,
- la partition paysagère : plaine, piémont et promontoire.

Dans le but de faciliter l'instruction des demandes d'autorisation à venir et d'éviter des interprétations qui pourraient devenir une source de conflits avec les pétitionnaires, la limite du Site Patrimonial Remarquable a été dessinée en fonction du découpage foncier issu du cadastre.

Enfin, l'intérêt porté par la commune à la définition du périmètre a pu conduire à une préfiguration des sous-secteurs qui le composent et qui sont une réponse aux enjeux indiqués précédemment.

Ainsi, le périmètre se construirait ainsi à partir de quatre secteurs :

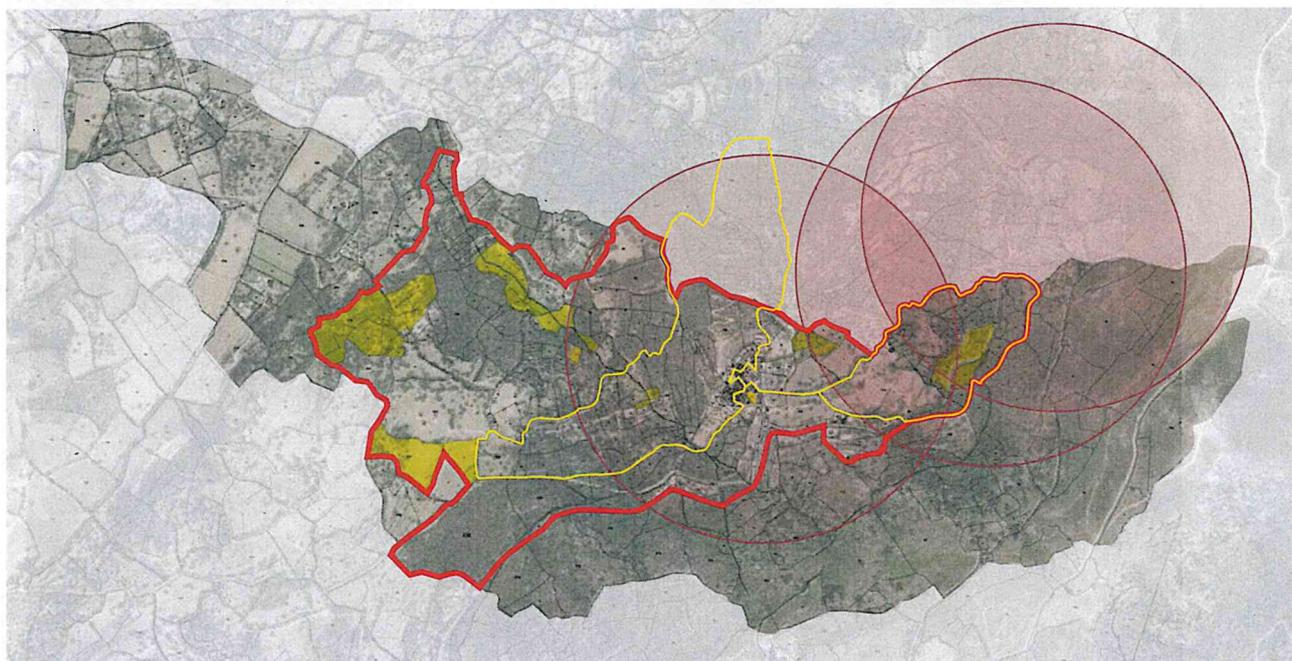
- le noyau historique villageois de Pigna,
- un secteur urbanisé périphérique au noyau villageois de facture moderne et contemporaine, qui tient compte du périmètre urbanisé indiqué sur la carte communale, ainsi que des constructions récentes observées sur site,
- un secteur formalisant l'écrin paysager remarquable du village de Pigna : une partie orientée à l'Ouest qui est le promontoire sur lequel le village repose, une partie orientée à l'Est qui est constitué de la périphérie jardinée historique (pépinière royale) et domaines du ruisseau de Miglani, ainsi que de constructions funéraires et culturelles qui se développent jusqu'à la commune de Corbara,
- un secteur recouvrant la plus grande partie du patrimoine rural diffus sur la commune : les bergeries, les enclos à bestiaux et le patrimoine de jardin et ouvrages hydraulique, le long du ruisseau de la Fontaine.

— Périmètre de SPR

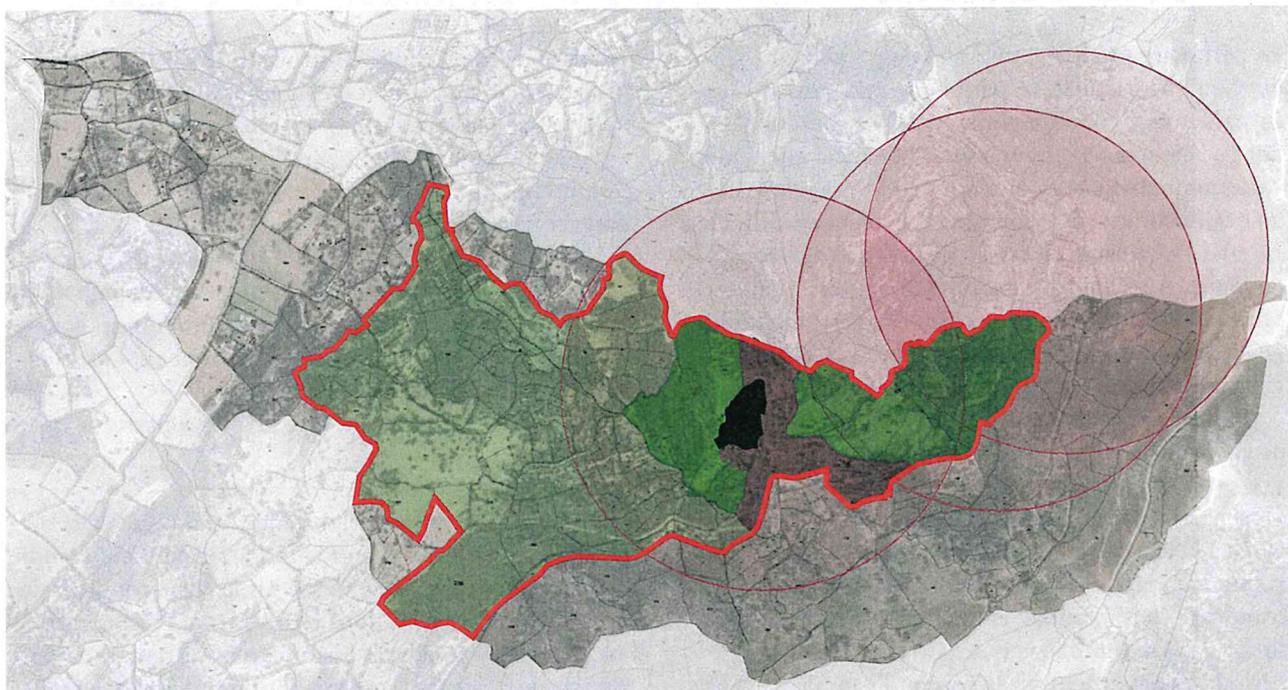
— Projet de sentier du patrimoine

— Projet de replantation de vieux vergers

● Monument Historique



Le périmètre proposé comprend le village et sa périphérie immédiate qui comprend une densité particulière d'aménagements ruraux.



- |   |  |                       |   |  |
|---|--|-----------------------|---|--|
|    | Noyau historique                       | } Village<br>de Pigna |    | Périmètres MH  |
|    | Périphérie immédiate moderne           |                       |  | Périmètre communal<br>(Site inscrit, ensemble de la commune) |
|  | Socle paysager et jardins remarquables |                       |   |  |
|  | Paysage rural de proximité             |                       |   |  |

